PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANDRÉ-D'ARGENTEUIL

Procès-verbal de la **séance extraordinaire** du conseil municipal tenue le **onzième jour du mois d'octobre deux mille seize** à la salle du Conseil, située au 10, rue de la Mairie, Saint-André-d'Argenteuil, à dix-neuf heures.

Sont présents :

M. le maire, André Jetté

M. Roland Weightman, conseiller,	district 1
M. Stephen Matthews, conseiller et maire suppléant,	district 2
M. Jacques Decoeur, conseiller,	district 3
M. Denis St-Jacques, conseiller,	district 4
M. Marc Bertrand, conseiller,	district 5
M. Michel Larente, conseiller,	district 6

Les membres présents forment le guorum.

Est aussi présent :

Monsieur Benoît Grimard, directeur général et secrétaire-trésorier.

POINT No: 1

2016-10-R228 ADOPTION DU CONTENU DE L'AVIS DE CONVOCATION

CONSIDÉRANT que l'avis de convocation conformément à l'article 153 du Code municipal du Québec a été signifié à tous les membres du conseil.

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Larente, appuyé par monsieur le conseiller Roland Weightman :

D'accepter le contenu de l'avis de convocation en y ajoutant le point suivant : **3.1 (inscrit en gras)**:

- 1. Adoption du contenu de l'avis de convocation
- 2. Ouverture de la séance
- 3. Octroi du contrat relativement à la fourniture, la construction et l'installation pour une patinoire permanente en bois traité
- 3.1 Autorisation de signature Demande d'aide financière dans le cadre du Pacte rural 2014-2015 dans le projet d'une patinoire permanente en bois traité.
- 4. Prolongation de la période de probation de la directrice adjointe finances et camping municipal.
- 5. Période de questions.
- 6. Levée de la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS

POINT N°: 2

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance extraordinaire est ouverte à 19 h 07 et présidée par monsieur André Jetté, maire de Saint-André-d'Argenteuil. Monsieur Benoît Grimard, directeur général et secrétaire-trésorier, fait fonction de secrétaire et note le procès-verbal de la réunion.

POINT N°: 3

2016-10-R229

OCTROI DU CONTRAT RELATIVEMENT À LA FOURNITURE, LA CONSTRUCTION ET L'INSTALLATION D'UNE PATINOIRE PERMANENTE EN BOIS TRAITÉ

CONSIDÉRANT que la municipalité désire construire et installer une patinoire permanente en bois traité;

CONSIDÉRANT que la municipalité est allée en appel d'offres publiques SEAO pour la fourniture, la construction et l'installation pour une patinoire permanente en bois traité;

CONSIDÉRANT que la municipalité suite à l'appel d'offres a reçu sept (7) soumissions, lesquelles sont :

•	Les Mains Vertes du Paysages inc.	53 445.34 \$
•	Bernard Paysagiste inc.	67 478.83 \$
•	Construction Ghislain Lavallée inc.	68 467.61 \$
•	G. Daviault Ltée	71 801.89 \$
•	Clôture Spec II inc.	78 700.39 \$
•	Atlas Excavation	82 590.02 \$
•	Asphaltage Construction ANOR inc.	142 741.46 \$

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Denis St-Jacques, appuyé par monsieur le conseiller ______ :

D'accepter l'offre de service du plus bas soumissionnaire conforme pour la fourniture, la construction et l'installation d'une patinoire permanente en bois traité, soit la compagnie « Les Mains Vertes du Paysage inc » au montant de 53 445.34 \$, incluant les taxes applicables pour l'ensemble des travaux.

QUE la somme de 53 445.34 \$ soit prise à même le code budgétaire 23-08000-001.

Le vote est demandé par monsieur le conseiller Jacques Decoeur. Messieurs Roland Weightman, Stephen Matthews, Michel Larente, Marc Bertrand et Denis St-Jacques votent pour. Monsieur le conseiller Jacques Decoeur vote contre.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ PAR LES CONSEILLERS

c. c. Les Mains Vertes du Paysage inc. Service des finances, Monsieur Benoit Grimard Service des travaux publics, monsieur Gilbert Ladouceur

POINT No: 3.1

2016-10-R230

AUTORISATION DE SIGNATURE - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PACTE RURAL 2014-2015 DANS LE PROJET D'UNE PATINOIRE PERMANENTE EN BOIS TRAITÉ

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-André-d'Argenteuil souhaite réaliser le projet d'une patinoire permanente en bois traité;

CONSIDÉRANT que le projet de la patinoire permanente en bois traité vise à remplacer la patinoire existante;

CONSIDÉRANT que le coût total dudit projet est évalué à 84 303 \$;

CONSIDÉRANT que la Municipalité a reçu un montant de 54 364 \$ provenant du fond PMVI d'Hydro-Québec et l'investira dans ledit projet;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-André-d'Argenteuil investira un montant de 3 946 \$ dans le cadre dudit projet;

CONSIDÉRANT que des sommes sont disponibles auprès de la MRC d'Argenteuil dans le cadre du Pacte rural 2014-2015;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Stephen Matthews, appuyé par monsieur le conseiller Michel Larente et résolu ce qui suit:

1. QUE le conseil municipal recommande et approuve le dépôt d'une demande d'aide financière auprès de la MRC d'Argenteuil dans le

cadre du Pacte rural 2014-2015 pour un montant de 25 993 \$ pour une patinoire permanente en bois traité;

2. QUE le conseil municipal autorise M. Benoît Grimard, directeur général et secrétaire-trésorier, à signer, pour et au nom de la Municipalité de Saint-André-d'Argenteuil, tout document relatif à cette demande d'aide financière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS

c. c. MRC d'Argenteuil, M. Billy Morin Monsieur Benoit Grimard, directeur général et secrétaire-trésorier

Monsieur le maire, André Jetté demande l'ajournement de la présente séance à 19 h 15.

La séance d'ajournement est ouverte à 19 h 50 par monsieur André Jetté, maire de Saint-André-d'Argenteuil. Monsieur Benoît Grimard, directeur général et secrétaire-trésorier, fait fonction de secrétaire et note le procèsverbal de la réunion.

POINT No: 4

2016-10-R231 PROLONGATION DE LA PÉRIODE DE PROBATION DE LA DIRECTRICE ADJOINTE FINANCES ET CAMPING MUNICIPAL

CONSIDÉRANT que la directrice général adjointe finances et camping municipale est entrée en fonction le 1^{er} mai 2016 avec une probation de 6 mois se terminant le 30 octobre 2016;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de prolonger la probation jusqu'au 31 décembre 2016;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Roland Weightman, appuyé par monsieur le conseiller Stephen Matthews :

Que la Municipalité accepte la prolongation de la période de probation de la directrice adjointe finances et camping municipal jusqu'au 31 décembre 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS

c. c. Mme Linda Deschênes Monsieur Benoit Grimard, directeur général et secrétaire-trésorier

POINT No: 5

1er PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire ouvre la période de questions à 19 h 52 pour se terminer à 19 h 53.

Il n'y a aucune personne dans la salle..

POINT N°: 6

2016-10-R232 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par monsieur le conseiller Roland Weightman, appuyé par monsieur le conseiller Marc Bertrand:

De lever la séance extraordinaire à 19 h 54 considérant que le contenu de l'avis de convocation est entièrement traité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS

Signatures :		
Benoît Grimard, Directeur général et secrétaire-trésorier	André Jetté, Maire	